

LE TRAITEMENT DE TEXTE

Agnès COUSIN

Le témoignage qui suit s'intègre dans la série de comptes rendus de pratiques annoncée à l'issue de notre dossier sur la lecture et l'écriture (A.L. n°20, déc. 87).

Agnès COUSIN, professeur de lettres, fait part de son expérience de l'utilisation du traitement de texte au collège. Elle montre quelles possibilités l'informatique pour l'élève et pour le maître, quels changements et quelles remises en cause il introduit dans la pédagogie de l'écrit, quelles perspectives se dessinent, alors que comme elle l'écrit "nous n'en sommes qu'aux balbutiements" et que "la période que nous vivons est une période de transition". Au moment où les équipements de Production Assistée par Ordinateur et de télématique font leur entrée dans l'école*, son témoignage est particulièrement intéressant.

Il n'y a pas de réponse définitive à la question qui se pose de l'utilisation de l'informatique au collège et celle-ci ne peut être positive que si elle s'inscrit dans une pédagogie aux objectifs préalablement définis. L'écrit au collège est encore trop souvent un écrit "statufié" et ne se donne pas comme outil de communication mais comme instrument d'une relation fermée entre l'élève et l'enseignant. Or l'outil informatique est assurément un moyen efficace pour rompre cette relation et pour dynamiser les pratiques d'écriture et de lecture au Collège.

Ceci étant, et pour essayer d'y voir plus clair dans ce qu'apporte le traitement de textes dans une pédagogie de l'écrit au Collège, il convient de se demander quelle y est la place de l'écrit et ce qui peut motiver d'en faire un objet pédagogique. L'écrit peut-il être effectivement objet de pédagogie ? En quoi l'utilisation de l'informatique peut être un outil incitant un élève à modifier son rapport à l'écrit ?

Nous insisterons davantage au fil de ce texte sur l'utilisation du traitement de texte, outil d'écriture. Il va sans dire que bien des remarques peuvent s'appliquer à l'utilisation de cet outil dans l'apprentissage de la lecture. Nous pensons, en particulier, au logiciel ELMO, que nous avons expérimenté avec une classe de 5^e d'enfants en difficulté et des élèves de 3^e et qui est une aide indéniable à la lecture.

I. UNE PÉDAGOGIE DE L'ÉCRIT, POURQUOI ?

Il convient préalablement de définir quelle acception nous donnons à cette notion de "pédagogie de l'écrit", ou plus précisément encore quel est le statut de l'écrit au Collège.

L'ÉCRIT AU COLLÈGE

L'écrit, pour les élèves, est souvent, au niveau de leurs représentations, un objet "statufié". C'est la dictée, image peu valorisante de leurs capacités à écrire ou c'est le "devoir" de français,

* Les classes-lecture que l'AFL organise à BESSÈGES disposeront d'un atelier de P.A.O. Nous rendrons compte dans ces colonnes de l'utilisation qui en sera faite et des perspectives ainsi offertes.

rédaction, commentaire, suite de textes. C'est encore la lecture imposée, obligatoire. C'est aussi, dans un certain nombre de cas, l'idée que l'écrit n'est qu'un encodage pénible de l'oral, source d'échecs.

Or, ce qui nous intéresse dans l'écrit et ce qui motive, à nos yeux, le fait qu'il puisse être objet d'une pédagogie, c'est d'abord qu'il fonctionne comme une trace susceptible d'être le miroir de l'élève en train d'écrire, miroir tant linguistique qu'intellectuel. C'est aussi le fait que l'écrit, contrairement à l'oral dans lequel sont immergés les enfants, a une densité et une durée que lui confère sa disponibilité à tout moment et à tout lecteur. Loin du bruit et aussi, il est vrai, de la vie de la parole, l'écrit - "sillon mort" - permet un dialogue à distance, qui fait vivre ou revivre des événements passés, qui crée des rencontres sémantiques, qui autorise des trouvailles. Il est également une ouverture à toutes les manipulations, à tout le travail, qui dans l'espace du texte, et par le pouvoir des mots vont instituer la fécondité de la langue. Par lui est institué un espace de jeu du langage.

C'est pourquoi, mettre en place une pédagogie de l'écrit au Collège, c'est tenter de modifier la relation de l'adolescent à l'écrit en lui donnant l'occasion d'avoir une attitude dynamique.

DES LIEUX POUR L'ÉCRIT

Pour qu'un élève se reconnaisse une place dans l'écrit, il est nécessaire de créer un contexte favorisant, de lui proposer des lieux multiples d'intervention, lieux textuels et/ou géographiques.

Lieux textuels par des textes d'écrivains ou les siens, qu'il va être conduit à lire, à écrire ou pour lesquels il devra s'interroger sur leurs multiples aspects signifiants, leur structure, leur/leurs sens, leur ponctuation, leur iconicité. Le travail se fait tant au collège qu'à la maison, et tant "à la main" qu'à l'aide du traitement de textes. Ainsi, l'investissement demandé à l'adolescent suppose une démarche globale, ouverte et structurante au niveau de la langue, dans laquelle l'écrit est une trace souple, labile, lieu privilégié de l'apprenant, du scripteur-lecteur.

LES LIEUX INFORMATIQUES

Cette prise en compte particulière de l'écrit doit inciter à utiliser des programmes cohérents, conçus dans la perspective d'un réel apprentissage de l'écrit. Cela écarte des programmes portant sur l'acquisition de connaissances très ponctuelles et privilégie par ailleurs ceux qui permettent aux élèves de mettre en oeuvre leurs compétences d'écriture et de lecture.

Ainsi, on peut penser à des programmes proposant aux élèves des situations d'écriture et de lecture où ils puissent formuler des hypothèses syntaxiques et sémantiques, mettre en évidence certains de leurs comportements stéréotypés d'utilisation du langage; on peut penser aussi à des programmes qui les invitent par la mise en oeuvre d'une logique du questionnement à des lectures plurielles de leur texte en cours d'écriture, et au-delà, de tout écrit.

SPÉCIFICITÉ DES PROGRAMMES DE TRAITEMENT DE TEXTES

La finalité d'un programme de traitement de textes est, faut-il le préciser, d'écrire et de lire des textes en bénéficiant des facilités qu'offre l'ordinateur dans la manipulation des chaînes de caractères, souplesse, rapidité, efficacité dans le traitement de la chose écrite.

Cet outil se doit d'être : **UN OUTIL SOUPLE.**

Afin que le programme de traitement de textes permette effectivement aux élèves d'atteindre les objectifs que nous fixons, il doit être un outil souple, ne devant à aucun moment entraver l'écriture par des manipulations qui pourraient bloquer le processus d'écriture. Ainsi, le scripteur doit demeurer constamment maître de son écrit en cours d'élaboration, sans courir le risque de voir son texte, disloqué, réécrit, manipulé au gré des contraintes techniques. Cela implique un programme qui considère l'espace-écran - prioritairement – comme le lieu d'élaboration de l'écrit, libre de toute contrainte technique.

Il est clair que cela implique, au niveau de la conception même du programme, une définition précise des objectifs à atteindre lors de l'apprentissage de l'écrit, dans des situations très variées et multiples de lecture et d'écriture.

UN OUTIL AU SERVICE DES DÉCISIONS DU SCRIPTEUR

De même, il faut qu'à tout moment que ce soit l'élève qui soit en mesure de prendre des décisions pour modifier, travailler et enrichir son texte. Si insérer un ou des caractères se fait automatiquement en cours d'écriture, travailler sur le déplacement de caractères ou de chaînes de caractères ou de paragraphes doit relever d'une décision concrétisée par une manipulation comme le sont, en outre, l'effaçage rapide, la permutation et la fusion de fichiers, la mise en pages et l'impression. Ainsi l'apprenti scripteur doit, à tout moment, bénéficier des facilités, des possibilités de l'ordinateur. Or, malheureusement, cela n'est pas le cas de la plupart des logiciels qui, pour offrir à l'utilisateur une gamme étendue de possibilités, ne privilégient pas "l'intégrité" du texte. Nous pensons, par exemple, au logiciel "**L'écrivain**".

UN OUTIL AU SERVICE DES DÉCISIONS DU LECTEUR

A tout moment, l'enfant doit pouvoir interroger le texte qu'il est en train de lire. Pour cela, il lui faut, lorsqu'il écrit, avoir la possibilité de jouer sur la mobilité des caractères ou des chaînes de caractères, afin de créer des contextes nouveaux, variés qui vont lui permettre de faire fonctionner pour lui-même le texte à lire.

Ainsi, supposons un programme qui propose à l'élève un texte dont il aura à restituer la ponctuation préalablement supprimée. L'élève va devoir se livrer à une succession d'essais-erreurs pour retrouver la ponctuation de l'auteur. Ses essais marqueront, en fait, le lieu de ses interrogations, le cheminement de sa démarche pour retrouver le texte d'un auteur ou plus encore pour découvrir que la ponctuation de l'auteur est la traduction d'un sens privilégié par rapport à d'autres qui co-existent implicitement dans le même texte. Il y a bien là une authentique démarche de lecture, puisque lire, c'est, entre autres choses, opérer des choix.

II. LE TRAITEMENT DE TEXTES : UN OUTIL AU SERVICE DE L'APPROPRIATION DU LANGAGE

L'ÉCRIT : UN OBJET À TRAVAILLER

Par ses possibilités manipulatoires (insertion, effacement de caractères, déplacement), l'écrit à l'écran acquiert une modificabilité que n'a pas l'écrit manuscrit. Il est objet de travail, il perd la fixité qu'il a sur une feuille et devient à volonté manipulable. Il est le lieu d'une action, et l'élève qui écrit devient l'auteur-acteur de son texte sans devoir subir toutes les contraintes de support papier, où erreurs, ratures, rajouts sont sans cesse le miroir difficilement supportable de sa difficulté à écrire. Dès lors, il peut écrire, c'est-à-dire qu'il entre en possession d'un pouvoir-écrire, de la même façon qu'il entre en possession d'un pouvoir-lire, quand il est confronté à des situations variées et souples de lecture.

LE STATUT DE L'ERREUR

En un tel lieu, en un tel contexte, l'erreur (et tout particulièrement les erreurs orthographiques qui ne manquent pas dans un travail d'écriture et dont on sait la charge psycho-sociale) perd son statut "infamant", elle n'est plus le trait de scarification à la trace indélébile mais elle s'intègre à la dynamique de recherche sur le langage mise en place par le scripteur. Il n'est plus celui qui se trompe, celui dont l'écrit est maculé d'erreurs, est entaché, il est celui qui cherche dans les représentations qu'il a de son propre fonctionnement langagier ce qui est à remettre en cause et à inscrire dans une dynamique plus large, susceptible de régler le problème qu'il est en train de résoudre. La rature n'est plus une blessure, elle n'est plus. Elle laisse la place à un écrit sans cesse conforme au désir du scripteur, elle supprime toute trace inavouable. L'écran devient alors un espace de recherche, le lieu de ses interrogations.

L'OUVERTURE SUR LE JEU

Il est également l'ouverture sur le jeu, comme mode d'entrée privilégié dans l'univers des signes, si l'on donne au mot "jeu" le sens de prise en compte, de manipulations de règles constitutives du langage aussi contraignantes qu'elles puissent apparaître. L'élève joue, non seulement avec les mots, mais avec tout ce qui dans un texte est supra linguistique, avec toute la dimension iconographique du texte en s'appropriant les blancs et en les rendant signifiants.

UN OUTIL DE MISE À DISTANCE

Il est encore, par l'intermédiaire de l'écran et du clavier, un outil de mise à distance par l'élève de ses productions. Or cette mise à distance est primordiale car elle a pour conséquence chez l'enfant des lectures successives et différentes de son écrit en cours d'élaboration, lectures qui s'accumulent, se superposent, s'enrichissent comme les strates d'un gisement souterrain. Cette mise à distance favorise également l'émergence chez lui de représentations symboliques qui sont autant de traces de son désir jamais complètement satisfait de manipuler le langage et de s'en rendre davantage maître. Elle est également propice à un effet miroir : l'élève qui est en train

d'acquérir le pouvoir d'écrire peut plus facilement accepter de se voir tel qu'il est, d'être déstabilisé par rapport à une image moins valorisante de lui-même.

UN OUTIL D'APPRENTISSAGE

Il est enfin un outil d'apprentissage. Avec le traitement de textes, c'est l'enfant qui prend ses décisions, qui agit, qui est responsable de son écrit et aussi bien de ses erreurs que de ses réussites et c'est ainsi qu'il peut parvenir à prendre en charge son écrit, à l'assumer et à vouloir le publier. Et parce que la machine le libère des contraintes techniques du support papier, il peut se livrer à des "expériences", il peut jouer sur les mots, se jouer d'eux et c'est ainsi qu'il peut s'assumer comme sujet écrivant, comme être de langage s'inscrivant dans la dynamique sociale du langage.

Il est aussi une porte ouverte à la lecture. Car, lire avec l'ordinateur, lire comme le propose un programme comme ELMO, est pour les élèves, qu'ils aiment ou non lire, une approche autre, plus dynamique, plus exigeante aussi, des multiples facettes de la lecture. Lire suppose une recherche, une attention, une réflexion qui sont sollicitées sans cesse par l'outil informatique, et qui, à terme, produit chez l'élève une attitude dynamique face à la lecture.

Bref, le traitement de textes est là pour dynamiser, amplifier toute pratique d'écriture et de lecture et se révèle être une étape essentielle dans l'accession de l'enfant à la langue. Il permet l'évasion hors des contraintes de la page, de l'écrit maculé. Il est la porte ouverte à l'écriture et à la lecture.

L'OUTIL INFORMATIQUE, UN MOYEN DE COMMUNICATION : L'IMPRIMANTE

Nous ne sommes plus au temps des moines copistes. Et il faudrait supposer aux élèves une volonté démesurée de communiquer (que nous adultes n'avons pas non plus à ce prix) pour vouloir recopier les "n" exemplaires qu'ils auraient envie de faire.

Or chacun sait, à cet égard, les facilités qu'offre l'imprimante. À tout moment, l'enfant peut, sans risque, avoir immédiatement sous les yeux l'état de son texte et se lancer dans toutes les modifications qu'il désire sans craindre de devoir laborieusement tout refaire, tout remettre à l'ouvrage. Et les modifications qu'il engage portent tout aussi bien sur le contenu sémantique du texte en train de s'écrire que sur sa dimension iconographique.

Il n'est pas négligeable d'essayer de mieux comprendre les conséquences de l'utilisation du traitement de textes sur la pédagogie de l'écrit en classe de français. Car, s'il est vrai que le bénéfice en est grand pour les élèves, il l'est tout autant pour l'enseignant qui peut affiner les objectifs qu'il se fixe à ce propos et qui, par une utilisation réfléchie de l'outil, se donne les moyens efficaces de les atteindre. C'est pourquoi il faut essayer de mieux comprendre les implications du traitement du texte dans une pédagogie de l'écrit.

III. LES IMPLICATIONS DE L'UTILISATION DU TRAITEMENT DE TEXTES DANS UNE PÉDAGOGIE DE L'ÉCRIT

IMPLICATIONS INDIVIDUELLES ET SOCIALES DE L'ACTE D'ÉCRITURE

Par les possibilités et aussi par la liberté qu'il procure, le traitement de textes est au service de l'École. Et même si l'on n'est pas en mesure de percevoir aujourd'hui l'ampleur des conséquences qu'il aura dans les prochaines décennies sur l'apprentissage de la langue et sur l'écriture, on peut néanmoins, dès aujourd'hui en mesurer la fécondité tant sur le plan individuel que social. Et il est certain, même si cela doit bousculer des traditions, que l'École se doit d'être pour tout enfant un lieu d'émergence de l'écriture dans sa double dimension individuelle et sociale.

Dimension individuelle... Par son écriture, l'adolescent établit une distance entre son "je énonciateur" et son "je subjectif", qui vit, qui souffre, qui cherche à se situer dans l'univers des signes. Ce "je" qui écrit est différent de celui qui se manifeste dans ses habitudes, dans ses actes et par eux dans l'image qu'il nous renvoie de lui. Et si cette distance entre le "je énonciateur" et le "je subjectif" est difficilement analysable, l'écriture est le lieu, la trace vivante de l'émergence de "je" dans le langage.

Par le texte qu'il écrit, l'adolescent structure son langage. Son texte devient un espace dans lequel son "je énonciateur" est possible et reconnu. Par lui, le scripteur fait référence à soi-même et dans le même temps se met à distance, prend du recul et son intériorité se constitue dans le langage.

En outre, une telle pédagogie instaure **UN NOUVEAU RAPPORT À L'ÉCRIT**.

Utiliser le traitement de textes modifie le rapport à l'écriture. Écrire n'est plus pour l'élève, pour le scripteur, la marque d'un territoire qui lui est étranger ou interdit. Cela entre dans le domaine de ses possibles. De ce fait, il se reconnaît le droit et la capacité de travailler, de manipuler de l'écrit. Il devient scripteur, lecteur, reconnu à une nouvelle place ; et modifier son écrit à l'écran, sans traces visibles de ses errances et de ses tâtonnements, est pour lui l'occasion et la possibilité de dire sans dire, de faire comme si rien ne s'était passé alors que tout est en train de se jouer.

Tout son travail sur le texte (que ce soit au demeurant son texte ou celui d'un autre et qu'il travaille, qu'il interroge), l'aide à assumer sa responsabilité face à l'écrit et implique une reconnaissance implicite de sa propre parole et de sa situation de scripteur-lecteur qui ne sont plus du domaine de l'interdit ou de l'inaccessible. On peut dire qu'une réelle "mise en place" du discours se fait.

UNE NOUVELLE PLACE AU COLLÈGE POUR LE SCRIPTEUR

L'adolescent, le scripteur n'est plus dans une position de subordonné par rapport à ce domaine si fécond, si abrupt aussi, du langage. Sa nouvelle position, qui peut certes d'une certaine manière le déstabiliser par rapport à un relatif confort antérieur, par rapport au moment où il ne se reconnaissait pas le droit à la parole, le droit d'écrire, le place dans un rapport hiérarchique différent face à l'adulte, face à l'enseignant. Il n'est plus dans une situation d'enseigné-assisté, il est partie prenante de son devenir et la hiérarchie perd son poids et sa lourdeur. Le rôle de

l'enseignant n'est plus de transmettre un savoir, il est de permettre l'appropriation d'un pouvoir-écrire.

L'enseignant s'efface derrière une pratique, derrière une prise de parole, derrière des moyens de diffusion, derrière des textes dont le scripteur est responsable. Il est clair que dès lors personne ne peut faire comme si rien ne se passait et que l'élève est au centre d'un processus, il est reconnu à une nouvelle place qui fait de lui un apprenant, un artisan au même titre que tout professionnel du langage.

UNE NOUVELLE PLACE POUR LE LECTEUR

Le lecteur, qu'il n'aime pas lire ou au contraire qu'il veuille améliorer ses compétences, pose sur lui-même un regard autre. En effet, l'outil informatique lui propose des situations variées, individualisées qui lui donnent la possibilité d'être évalué par rapport à lui-même, à son travail, à ses compétences et non plus par rapport à une moyenne plus ou subjective de la classe.

Ceci dit, nous n'en sommes encore qu'aux balbutiements de l'utilisation du traitement de textes au Collège et la période que nous vivons est sans aucun doute une période de transition par rapport à un avant sans ou presque sans l'ordinateur qui verra se développer des matériels de plus en plus sophistiqués et de plus en plus performants qui, nécessairement, impliqueront une remise en cause de certaines pratiques pédagogiques et toutes les idées que nous avons sur le statut du texte.

IV. LE TRAITEMENT DE TEXTES : UNE AUTRE FAÇON D'ENSEIGNER LE FRANÇAIS POUR LE COLLÈGE DE DEMAIN

UNE AUTRE PLACE POUR L'ÉCRIT AU COLLÈGE

Quelle sera la place de l'écrit quand les échanges sur Minitel ou l'aide du vidéotexte seront devenus monnaie courante, quand les élèves pourront appeler un serveur qui leur donnera toutes les consignes du jour ou qui leur procurera les textes écrits sur tel thème, à partir de telles consignes aux quatre coins de la France ? Quels seront les critères qui permettront d'apprécier un roman interactif produit par des élèves bien différents les uns des autres, qui ne se connaîtront que par l'intermédiaire de leur traitement de textes et qui pour quelques heures auront "conversé" entre eux pour produire du texte ?

Que deviendra le statut de l'orthographe quand les traitements de textes de l'Éducation Nationale seront pourvus de correcteurs intégrés ? Tout ce que nous pouvons dire actuellement dans le cadre des objectifs fixés par le Ministère à propos de l'orthographe devra être reconsidéré. Le statut de l'erreur sera vraisemblablement considérablement modifié et l'on peut penser que la relation des élèves à l'écrit sera tout autre.

Toutes ces perspectives impliquent, à l'évidence, une modification profonde des objectifs d'une pédagogie de l'écrit, une prise en compte des progrès techniques et d'un statut nouveau du texte écrit avec l'aide d'un ordinateur.

Il ne sera, sans doute, plus guère possible de parler d'une mort lente de l'écrit au profit des supports télévisuels. Sans cesse, en effet, l'élève et plus tard le citoyen, sera conduit à communiquer à distance en lisant des messages sur son écran, en y répondant. L'école se devra d'inclure, au nombre des apprentissages, les nouvelles contraintes de la communication, sous peine de se voir reléguée définitivement au rang des archaïsmes.

UNE AUTRE PLACE POUR L'ENSEIGNANT

Une question encore plus fondamentale pour nous enseignants nous semble devoir être posée à plus ou moins brève échéance : que va devenir le professeur, l'enseignant obligé demain de se mettre en accord avec les exigences techniques de la Société ? Que deviendront ses pratiques sécurisantes ? Quelle sera sa position par rapport au texte produit par des traitements de textes de plus en plus performants ? Où pourra-t-il se situer par rapport à un objet qui sera sans cesse modifiable, échangeable, produit éventuellement en interactivité ? Comment pourra-t-on évaluer des scripteurs qui auront produit un texte par apports successifs, et au gré des lectures plurielles de chacun ? N'est-ce pas alors toute notre fonction, tout son fondement qui seront à remettre en cause parce que le traitement de textes implique un autre rapport à l'écrit, un autre rapport au langage auxquels il ne sera bientôt plus possible d'échapper ?

Nous, qui dès à présent ne sommes plus seulement des professeurs de lettres, mais des professeurs de langue, serons-nous alors des spécialistes de la communication, des co-auteurs sommés de produire en interaction avec les élèves, serons-nous là pour dynamiser des pratiques d'écriture, pour les orchestrer, serons-nous des lecteurs, des critiques de nos élèves ? Bref, quels nouveaux problèmes fera surgir le traitement de textes ?

Agnès COUSIN

*Les classes-lecture que l'AFL organise à BESSÈGES disposeront d'un atelier de P.A.O. Nous rendrons compte dans ces colonnes de l'utilisation qui en sera faite et des perspectives ainsi offertes.